



BAYROL

Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 09.07.2007

Modifié 19.06.2007

Aquabrome

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom commercial

Aquabrome
Rez.-Nr. 490433

Fabricant / fournisseur

BAYROL France SAS - A Chemtura Company
Chemin des hirondelles, BP 52, F-69572 Dardilly Cedex
Téléphone +33 (0)4 72 53 23 60, Fax +33 (0)4 72 53 23 69

E-Mail bayrol@bayrol.fr
Internet www.bayrol.com

Renseignements en cas d'urgence

Centre Anti-Poisons - 200 rue de Faubourg Saint Denis- 75475 Paris
Cedex 10
Téléphone 01 40 05 48 48

Conditions d'utilisation recommandées

Produit désinfectant/oxydant pour le traitement des eaux de piscines

! 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

! Classification

Xn; R22

C; R34

N; R50

Phrases R

22 Nocif en cas d'ingestion.
31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
34 Provoque des brûlures.
50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification
32718-18-6	251-171-5	Bromo-chloro-5,5-dimethylhydantoin	> 90	C, R34; Xn, R22; N, R50

4. PREMIERS SECOURS

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.

Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

Appeler aussitôt un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Assurer un traitement médical.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Tout moyen d'extinction approprié**

eau

mousse

Tout moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

poudre ABC

dioxyde de carbone

Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Acide chlorhydrique (HCl)

Acide bromhydrique (HBr)

Chlore (Cl₂)

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement complet de protection.

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Les précautions individuelles**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Les méthodes de nettoyage

Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles.

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

Remarques complémentaires

Neutraliser le chlore actif et le brome actif par des produits adéquats (sulfite, thiosulfate ou peroxyde d'hydrogène).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

Conserver les récipients à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.



8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire

en présence de poussières, porter un masque anti-poussières fin

Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Matériaux appropriés (recommandé : index de protection 6, temps de perméation > 480 minutes selon la norme EN 374)

Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm

Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm

Observer les modes d'emploi des fabricants respectifs à cause de la grande diversité des types

Protection des yeux

lunettes de protection

Mesures générales de protection

Éviter de toucher avec les yeux.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat

comprimés

Couleur

jaune clair

Odeur

caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	3,5	20 °C	1 g/l	potentiometrique	
Point de fusion	145-160 °C				
Solubilité dans l'eau	1500 mg/l	25 °C			

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter

Réagit au contact des substances combustibles.

Réagit au contact des acides.

Matières à éviter

Réagit au contact des acides, des bases et des agents d'oxydation.

En tant qu'agent oxydant, attaque les matières organiques telles que bois, papier, matières grasses.

Produits de décomposition dangereux

chlorure d'hydrogène (HCl)

chlore

brome

bromure d'hydrogène

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL 50 aiguë par ingestion	578 mg/kg	rat		
DL 50 aiguë par contact avec la peau	> 2000 mg/kg	lapin		
Irritation de la peau	Corrosif			
Irritation des yeux	Corrosif.			

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	CL 50 0,87 mg/l (96 h)	truite arc-en-ciel		
Daphnie	CE 50 0,46 mg/l (48 h)	Daphnia magna		

Remarques générales

Eviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Code déchets

06 03 14

Nom du déchet

sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13

Recommandations relatives au produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé

eau

! 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

! Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 3085 SOLIDE COMBURANT, CORROSIF, N.S.A. (Bromo-chloro-5,5-dimethylhydantoin), 5.1 (8), II

Transport maritime IMDG

UN 3085 OXIDIZING SOLID, CORROSIVE, N.O.S. (Bromo-chloro-5,5-dimethylhydantoin), 5.1 (8), II

Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 3085 Oxidizing solid, corrosive, n.o.s. (Bromo-chloro-5,5-dimethylhydantoin), 5.1 (8), II



15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Remarques relatives à l'identification

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

Identification

- C** Corrosif
- N** Dangereux pour l'environnement

Phrases R

- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- 34 Provoque des brûlures.
- 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Phrases S

- 1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- 7/8 Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

Identification particulière de certaines préparations

Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, peut libérer des gaz dangereux (chlore).

16. AUTRES INFORMATIONS

Source des principales informations

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich
Renseignements puisés dans différents manuels techniques
Études toxicologiques NIOSH-Tox
Selon les législations en vigueur

Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

- R 22 Nocif en cas d'ingestion.
- R 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R 34 Provoque des brûlures.
- R 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.